

Sécurité de l'emploi : plus de la moitié des télétravailleurs à plein temps inquiets pour leur avenir

- **38 % des salariés français ne se sentent pas en sécurité dans leur emploi : ce sont ceux en 100% télétravail (55 %) et ceux évoluant dans le secteur de l'immobilier (54 %) qui s'estiment être les plus vulnérables dans leur métier actuel**
- **68 % des travailleurs pensent qu'aucune profession n'échappera aux effets de l'incertitude économique**
- **La sécurité de l'emploi est le critère le plus important au travail pour 40 % des salariés**
- **Ils sont 61 % à se dire satisfaits de la sécurité de l'emploi proposée par leur employeur actuel**

Nanterre, Mercredi 29 novembre - Face à l'incertitude économique, près de 4 travailleurs sur 10 (38 %), en France et dans le monde, ne se sentent pas en sécurité dans leur emploi, soulignant ainsi la nécessité pour les employeurs d'adopter des mesures appropriées afin de rassurer leurs talents, révèle le rapport de l'ADP® Research Institute, « [People at Work 2023 : l'étude Workforce View](#) », après l'enquête menée auprès de plus de 32 000 actifs dans 17 pays, dont près de 2 000 en France. Au niveau européen, la France est en deuxième position derrière la Suisse (48 %) parmi les pays où les salariés craignent le plus pour la sécurité de leur emploi, alors que seulement 25 % des Néerlandais et 28 % des Allemands expriment ce ressenti.

En France, le sentiment d'insécurité de l'emploi est le plus marqué chez les hommes (44 % contre 31 % des femmes), ainsi que chez les membres de la génération Z âgés de 18 à 24 ans (43 % contre 33 % des plus de 55 ans). Par secteur d'activité, les salariés de l'immobilier (54 %), des médias et de l'information (47 %), des transports, de la logistique et de l'industrie (46 %) sont les plus nombreux à se sentir en insécurité dans leur emploi. A l'inverse, les travailleurs de l'éducation et de la santé sont près de la moitié à se sentir en sécurité dans leur travail actuel (49 %).

En outre, les salariés travaillant uniquement à distance sont ceux qui se sentent le plus en insécurité dans leur emploi : plus de la moitié d'entre eux font part de ce sentiment (55 %), contre 38 % de ceux en 100% présentiel et 34 % en mode hybride. A noter également que les travailleurs exerçant au sein d'une grande entreprise de plus de 1 000 salariés ne sont que 27 % à se sentir en insécurité dans leur emploi, alors qu'ils sont 43 % pour les employés de PME (entre 10 et 249 salariés).

L'incertitude économique accentue le sentiment d'insécurité professionnelle

Près de 7 travailleurs français sur 10 (68 %, loin de la moyenne européenne de 57 %) pensent qu'aucune profession ne sera épargnée par l'incertitude économique actuelle. Un ressenti qui est plus fortement partagé par les collaborateurs âgés de 35 ans et plus (71 % contre 64 % des 18-34 ans). Au niveau des secteurs d'activité, c'est tout particulièrement le cas chez les salariés évoluant dans l'industrie (75 %), le commerce (73 %), le transport et la logistique (72 %), contrairement à ceux des médias et de l'information (56 %).

Si au niveau monde, près d'un travailleur sur quatre (23 %) estime que, d'ici cinq ans, le recours à l'IA sera la norme dans son secteur d'activité et aura pour effet de réduire les tâches manuelles, les Français comme les Européens ne sont que 14 % à exprimer ce sentiment. Un chiffre qui est, néanmoins, plus important chez les hommes (16 % contre 10 % des femmes), chez les jeunes de 18 à 24 ans (19 % contre 12 % des 25 ans et plus), chez les collaborateurs exerçant dans le secteur de la finance (21 %), des services professionnels (20 %), de l'informatique, des télécommunications et de l'industrie (18 %).

La sécurité de l'emploi : un critère essentiel pour les Français

La sécurité de l'emploi est primordiale pour les travailleurs français : elle arrive en deuxième position des critères les plus importants dans un travail pour 40 % d'entre eux, loin derrière cependant le salaire (66 %) mais avant le plaisir au travail (37 %), la flexibilité des horaires (31 %) et l'évolution de carrière (30 %). A noter que la sécurité de l'emploi prend de l'importance de façon proportionnelle avec l'âge des collaborateurs : alors que pour les 18-24 ans, elle se positionne en quatrième position parmi les critères les plus importants pour eux dans un emploi (29 %), elle arrive en deuxième place chez les répondants de 55 ans et plus, avec près d'1 sur 2 qui l'affirme (47 %). Pour les moins de 34 ans, après le salaire, c'est le plaisir au travail qui prime (37 %), suivi par la progression de carrière (34 %).

Les salariés français sont 61 % à se dire satisfaits de la sécurité de l'emploi chez leur employeur actuel (la moyenne mondiale étant de 65 %). Néanmoins, l'étude révèle que ceux travaillant dans les médias et les métiers de l'information sont de loin les moins satisfaits, avec à peine plus d'une personne sur trois se sentant en sécurité dans son emploi (35 %). C'est deux fois moins que les salariés exerçant un métier dans l'éducation et la santé (70 %).

L'étude indique également que travailler uniquement à distance amène à être moins satisfait de son employeur en matière de sécurité de l'emploi (46 %) par rapport à leurs collègues en présentiel (61 %) ou en mode hybride (65 %). Ils sont d'ailleurs plus de la moitié à envisager de faire plus d'heures supplémentaires (51 %) pour « sécuriser » leur emploi, contre 33 % pour les travailleurs en mode hybride et 27 % pour ceux sur site. Ainsi, alors que le monde s'adapte au fur et à mesure au travail hybride et que de nombreux collaborateurs souhaitent travailler à distance, l'un des défis des employeurs est de conserver la satisfaction de leurs salariés vis-à-vis de la sécurité de l'emploi.

« Les temps actuels suscitent des inquiétudes chez les travailleurs, avec de nombreuses incertitudes sur les plans économiques, géopolitiques ou même technologiques. En parallèle, de nombreuses entreprises rencontrent toujours d'importantes difficultés à attirer et fidéliser les talents. Compte tenu de ce contexte, les employeurs doivent redoubler leurs efforts pour montrer à leurs équipes qu'elles sont appréciées à leur juste valeur, que leurs contributions sont reconnues et que des opportunités de formation associées à des perspectives d'évolution vont favoriser leur avenir professionnel. » commente **Carlos Fontelas de Carvalho, Président d'ADP en France, en Suisse et en Suède.**

Il poursuit : *« Depuis longtemps, les avancées technologiques telles que l'automatisation, l'IA et le machine learning sont vues comme des opportunités pour ADP, afin de toujours mieux servir nos clients et faciliter la vie de nos collaborateurs. Si certains secteurs vont devoir s'adapter et certains métiers sont amenés à se transformer, une communication ouverte et transparente dès maintenant avec les collaborateurs peut aider à dissiper les idées reçues et rassurer les équipes quant à la sécurité de leur emploi. »*

« Cet environnement de travail positif doit être ressenti y compris par les salariés travaillant à distance. L'étude tend à montrer que ces derniers peuvent craindre de ne pas être assez « visibles » pour se révéler indispensables à leur entreprise. Il est donc primordial de valoriser le rôle central des managers de proximité dans le maintien du lien, aussi bien sur site qu'à distance, et d'accélérer leur formation pour cela, afin que chaque collaborateur puisse faire entendre sa voix » conclut **Carlos Fontelas de Carvalho, Président d'ADP en France, en Suisse et en Suède.**

À propos de l'étude

Le rapport « [People at Work 2023 : l'étude Workforce View](#) » étudie les comportements des salariés face au monde du travail actuel, ainsi que leurs attentes et espoirs vis-à-vis de leur futur environnement de travail. [ADP Research Institute](#) a interrogé 32 612 actifs dans 17 pays, dont 1 912 en France.

À propos d'ADP

Concevoir de meilleurs modes de travail grâce à des solutions à la pointe de la technologie, des services haut de gamme et des expériences uniques qui permettent aux collaborateurs d'atteindre pleinement leur potentiel. Ressources Humaines, gestion des talents, des temps et de la paie, basées sur les données et conçues pour vos collaborateurs.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur fr.ADP.com

Service de presse ADP

Rumeur Publique

Marie Goislard - Tél : 06 21 23 37 75

Soundoussia Soimadoue – Tél : 06 50 24 74 15

Romain Monneret – Tél : 06 45 81 26 76

adp@rumeurpublique.fr